

202

Français



du monde

40 ans

Français du monde

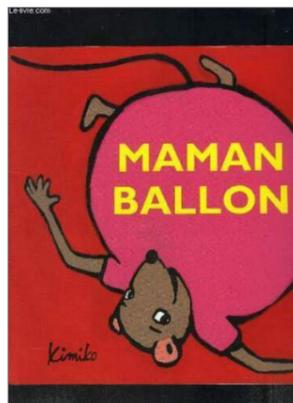
Magazine de l'association / Novembre 2020

www.français-du-monde.org

L'environnement,
notre affaire
à tous ?



Recommandations des groupes d'animation enfantine pour enfants francophones



La section Français du monde-adfe de la région de Francfort et Hesse organise depuis près de 30 ans des rencontres hebdomadaires pour enfants francophones, pour la plupart binationaux, dans ses centres d'animation enfantine.

« Les Manges-Micros » animent une fois par mois une rubrique d'une demi-heure dans une émission francophone à Francfort. Nos jeunes reporters sont fans de Stromae, auteur-compositeur-interprète, et plus particulièrement de l'album *Racine carrée* dont ils ont littéralement adopté le titre *Carmen*. A partir du livret lyrique du célèbre opéra de Bizet, Stromae nous plonge dans le monde carnassier des réseaux sociaux. L'occasion d'expliquer le sens quasi militant de cet opéra du XIX^e siècle et de faire le lien avec les réseaux sociaux actuels : « si je t'aime, prends garde à toi ! » : Si on y ajoute un langage à plusieurs niveaux (expliqué en séance de rédaction) et une musique percutante, tous les ingrédients sont réunis pour séduire nos ados.

Que peut-on raconter à un enfant, presque encore un bébé, de 2 ou 3 ans pour lui expliquer que certaines mamans de notre « Mini Club » vont donner naissance à une petite sœur ou un petit frère ? La réponse est dans le titre *Maman ballon*, un merveilleux livre de Kimiko, aux éditions L'école des loisirs.

La maman de Lilly la souris attend un bébé. Elle est si grosse qu'un jour, elle s'envole comme un ballon et les singes-pompiers doivent la ramener sur terre. Lorsqu'elle aperçoit le gros ventre de son papa, Lily a peur qu'il ne s'envole à son tour, mais ce dernier la rassure en lui affirmant qu'un papa bedonnant n'est pas un papa ballon mais un papa boule, qui roule ! L'imaginaire des tous petits au service de la réassurance des parents.

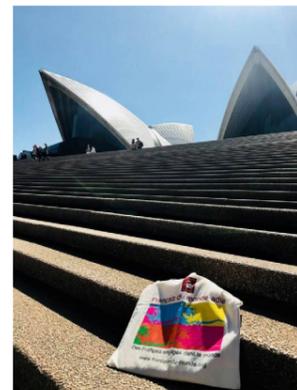
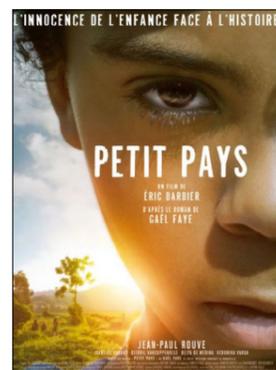
Danièle Capron-Stiller et Anne Henry-Werner sont animatrices du groupe FLAM (Français langue maternelle) en Allemagne.

Petit pays de Gaël Faye

Au départ, *Petit pays* est un livre, publié en 2016, par Gaël Faye, dans lequel se mêlent éléments biographiques et romanesques, pour raconter comment la guerre civile au Burundi et le génocide au Rwanda vont bouleverser les deux pays, la famille et la bande de copains du jeune héros binationnel. L'ouvrage a reçu de nombreux prix, dont le Prix Goncourt des Lycéens. Le film, réalisé par Eric Barbier en 2020, reprend

cette histoire, qui marque la fin violente de l'innocence. Le film est poignant par son histoire, mais aussi parce qu'il est porté par des acteurs non-professionnels, qui témoignent du drame qu'ils ont vécu en personne. L'ensemble est vu au travers des yeux d'un enfant. Par ailleurs, Gaël Faye est rappeur et il vient de sortir un album.

Petit pays, Grasset, 2016, Paris.



Le sac en tissu Français du monde-adfe continue son tour du monde, merci à Jean-Philippe Grange à Sydney en Australie

Édito

La pandémie de Covid-19 qui frappe de nombreux pays dans le monde a souligné les dysfonctionnements dans les échanges commerciaux, révélant la dépendance économique vis-à-vis de pays capteurs de délocalisations, mais elle a également donné un coup de projecteur sur des initiatives de transition face aux défis écologiques inouïs qui sont devant nous. Ces défis débouchent souvent sur deux comportements : l'un se traduisant par le désespoir, voire la collapsologie ; l'autre conduisant à minorer les menaces qui pèsent sur la planète.

Or, le réalisme est la seule voie pour appréhender ce qui se joue et y répondre : la biodiversité s'effondre à l'échelle de la planète ; l'avenir de l'humanité est menacé par le réchauffement climatique, notamment par la destruction de l'habitabilité sur terre qui en résulte. En conscience, individuellement et collectivement, nous devons répondre à ces défis pour la sauvegarde de notre humanité. Cette sauvegarde ne peut se concevoir sans la justice et la paix car vouloir vivre en paix sans se soucier de l'état de la planète est une illusion.

Préserver l'environnement pour sauvegarder la planète va de pair avec toujours plus de justice sociale. Or, jamais comme maintenant les écarts de revenus n'ont été aussi élevés. La cupidité est un élément majeur de la crise environnementale et les limites à mettre à l'enrichissement sans fin résident dans la capacité à résister en démocratie à toutes les formes d'asservissement, d'aliénation et de domination, y compris aux plans intellectuel et spirituel comme nous le rappelle le crime immonde perpétré récemment contre un professeur en région parisienne.

« Le pire n'est pas certain » titre un livre paru il y a peu. Notre responsabilité est donc bien d'être courageusement au cœur du combat pour la justice, pour l'égalité, pour la liberté, pas celle d'user et d'abuser, mais celle de soutenir les forces, les initiatives qui participent de la construction d'un monde meilleur.

Pour conclure, je souhaite vous livrer cette réflexion de Marguerite Yourcenar : « Je me suis fait une philosophie, si l'on peut employer ce mot solennel, selon laquelle je n'achète jamais rien sans me demander si au fond je ne pourrais pas m'en passer. Pourquoi ajouter à l'encombrement du monde ? »

Gérard Martin



Contes à écouter : des contes africains sur RFI pour rêver et philosopher

« Contes à écouter » est né du constat de la déscolarisation des enfants africains pendant le confinement et de l'envie de maintenir un lien avec la langue française. La productrice de l'émission « 7 milliards de voisins » sur RFI a convaincu des éditeurs (L'Harmattan, Didier Jeunesse, Akoma Mba, Bayard Afrique) de lui prêter des textes pour que la comédienne Eloïse Auria les raconte. Voici donc 55 contes narrés (entre 5 et 11 minutes) pour les enfants

de 3 à 15 ans, des contes du Maroc à Madagascar, des contes philosophiques et magiques en même temps. L'initiative a tellement plu aux auditeurs mais aussi aux jeunes auteurs africains mis en avant, que RFI, qui s'adressait à ce public pour la première fois, réfléchit à de nouveaux formats pour la jeunesse.

<https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/culture/des-contes-a-ecouter>

Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org
Directrice de la publication : Claudine Lepage

Rédactrice en chef : Florence Baillon

Comité de rédaction : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Philippe Moreau, Charles Romero
PAO : Laurence Deglane
Photo couverture : Frédérique Pelissier
ISSN 0247_607X

Au sommaire de ce numéro

Culture.....	p. 2	Nos 40 ans.....	p. 6 - 7
Édito.....	p. 3	Entretien.....	p. 8 - 11
Grand angle.....	p. 4	Le dossier.....	p. 11 - 14
Ma vie ailleurs.....	p. 5	Actualité.....	p. 16

Grand angle

Le travail à distance, fossoyeur de la justice sociale ?

Il y a quelques jours, je visitais les locaux d'une agence de conseil en transformation numérique bien connue de la place de Paris. Les locaux étaient immenses et beaux. Et ils étaient vides. « D'habitude, chaque centimètre carré grouille de monde », commentait l'associé-guide, sincèrement consterné. « Ça me fait mal au cœur de voir cet endroit désert. Nous qui pouvons venir ici, nous sommes vraiment des privilégiés ! » Nous, c'est lui, c'est moi, en un mot tous ceux qui continuent à se rendre au travail pendant qu'une bonne partie du monde est contrainte au télétravail forcé.

Pour prendre la mesure de ce retournement, il faut avoir été témoin des balbutiements du travail à distance en France il y a un peu plus de dix ans. Les premiers espaces de coworking et bureaux partagés importaient une tendance anglo-saxonne. Plus précisément, celle des États-Unis de la Silicon Valley, de la tech, ou, plus largement, de cette *creative class* urbaine, aisée, mondialisée, connectée, libérale dans tous les sens du terme. À l'époque, les chefs d'entreprise et managers considéraient le télétravail avec un œil suspect : n'est-ce pas là signer la fin de l'engagement et de la performance des collaborateurs ? Pour ces derniers, il était *contrario* un objet de désir interdit, une petite brèche de transgression dans un monde du travail obsédé par le contrôle hiérarchique et le présentisme. Les années qui ont suivi, les choses bougeaient lentement : les start-ups en faisaient une de leur pratique fondatrice, les espaces de coworking pullulaient à chaque coin de rue, des rapports étaient rendus. Certaines grandes entreprises instituaient timidement et non sans méfiance une journée de télétravail par semaine.

Mais c'est avec la première vague de la COVID-19 que l'Europe en général et la France en particulier se sont véritablement mises au télétravail. Il a suffi de quelques semaines pour qu'on se confronte à la multitude d'impensés du travail à distance.

D'abord, toutes les professions ne sont pas « télétravaillables ». Les prophéties de Jeremy Rifkin n'y peuvent rien : on ne peut pas plus garder un enfant que mettre un malade sous respirateur à distance. D'aucuns n'ont pas manqué de remarquer que ces professions « non télétravaillables » étaient les plus indispensables, les moins valorisées par la société, mal payées, majoritairement féminines. En un mot, ces fameuses « premières lignes » qu'on applaudissait chaque soir à la fenêtre. De là à dire que celles qui sont télétravaillables ne sont pas indispensables, traduction *in vivo* des « bullshit jobs » théorisés par le regretté David Graeber, il n'y a qu'un pas.

Les télétravailleurs se sont quant à eux confrontés à un renforcement des inégalités que le bureau tendait à atténuer : on ne travaille pas de la même façon quand on est une femme avec des enfants, un étudiant vivant dans une piaule de 8m² ou encore une famille nombreuse en situation de précarité. Le télétravail heureux est un luxe que seuls certains peuvent se permettre.

Les entreprises les plus à la pointe de la transformation numérique se sont rendu compte qu'elles n'étaient pas prêtes. Car le travail à distance n'est pas qu'une affaire de numérique : l'organisation entière de l'entreprise moderne est pensée par et pour une communauté physique de travailleurs. Une simple visioconférence bouleverse du tout au tout les pratiques de la réunion ! Alors que dire de la créativité, de la sérendipité, de cette alchimie particulière qui émane des idées surgies à la machine à café ? Selon Carlo Ratti, directeur du centre de recherche au Senseable City Lab du MIT, le télétravail atténue les « liens faibles », ces rencontres fortuites et imprévisibles autour desquelles s'articule souvent l'innovation.

Et, bien entendu, les impacts socio-économiques du travail à distance dépassent de loin ses effets micro. Les commerces pâtissent cruellement du télétravail. Le

tissu urbain se disloque, les quartiers se vident, les restaurateurs mettent la clef sous la porte. Triste paysage qu'un quartier d'affaires converti au télétravail. Et qu'advient-il, s'inquiètent les analystes et représentants des travailleurs, quand les entreprises résilieront tous leurs baux et, à l'issue d'une brève période d'hésitation, remplaceront les travailleurs nomades français par des travailleurs nomades indiens ?

C'est pour toutes ces raisons que l'idylle avec le télétravail est bel et bien achevée. En France, après le confinement, 83 % des travailleurs sont de retour au bureau au moins un jour par semaine, et un peu moins de la moitié se voit poursuivre le télétravail de façon régulière. Quant aux dirigeants, ils expriment sans détour leur volonté de voir les salariés retourner au bureau.

Maintenant que se dessine, avec le vaccin, une sortie de crise sanitaire, le devenir du travail va se poser avec plus d'acuité que jamais. Le lien et la justice sociale sont indissociables du lien au travail. Et ce lien est d'abord un lien physique. La tentation du nomadisme et la raison économique l'emporteront-elles sur la dimension institutionnelle du lieu de travail ? Encore et encore, on est amené à se poser une même question : qu'est-ce qu'est — pour nous, demain — le travail ?

Quoi qu'il en retourne, il nous faut repenser dès maintenant les moyens et lieux de socialisation, au travail et hors travail, en tirant les leçons de l'expérience récente : tout changement brutal dans l'organisation du travail conduit à un renforcement du pouvoir et des revenus des plus puissants et une paupérisation des plus fragiles.

Diana Filippova

Écrivaine, son dernier livre *Technopouvoir, dépolitiser pour mieux régner* est paru en 2019 (Editions Les Liens qui Libèrent)

Ma vie ailleurs

Stéphanie Héricher de la Normandie à l'Asie

Stéphanie Héricher réside depuis trois ans avec sa famille à Kuala Lumpur, en Malaisie, après avoir passé presque vingt ans en Chine. Originaire de Normandie, elle nous raconte son parcours et partage ses impressions.

Son goût pour l'étranger

Issue d'une famille d'ouvriers normands, Stéphanie s'est toujours intéressée aux voyages de son oncle, très actif au sein de l'Action catholique ouvrière, qui représente un catholicisme social prônant des valeurs de partage et d'humanité. Son esprit curieux l'incite à faire des études de commerce au Havre, tout en apprenant le chinois, ce qui lui permet de décrocher un travail à Hangzhou (10 millions d'habitants) pour une entreprise française en 1997. La vie dans les grandes villes chinoises est passionnante, mais Stéphanie souhaite découvrir également celle de la campagne. Elle tente une nouvelle aventure dans la province du Sichuan : travailler dans une ferme d'élevage de canards. Elle vit comme les habitants, parfois sans eau, sans électricité, sans chauffage et sans intimité. La dureté des conditions est à la fois liée au climat et à l'absence de services basiques, conditions qui ont aussi un impact négatif sur les relations familiales. Pendant son séjour, elle constate que la petite fille de la famille chez qui elle réside, doit loger chez sa grand-mère à 300km de chez elle, pour pouvoir se rendre à l'école, la privant ainsi de la vie avec ses propres parents.

Cette expérience singulière est enrichissante au niveau personnel, mais suite au bombardement de l'Ambassade de Chine en Yougoslavie, en mai 1999, elle subit plusieurs interrogatoires par la police chinoise - la France faisant partie de l'OTAN - qui l'incitent à rentrer, constatant ainsi que « même au fond de la campagne chinoise, on reste lié au reste du monde ».

À son retour en France, elle se sent naturellement un peu décalée et saute sur l'occasion quand une entreprise de transport locale lui propose de la former pendant deux

ans pour qu'elle aille ensuite ouvrir un bureau à Shanghai.

L'engagement au sein de Français du monde-adfe

Au bout de quelques années, le débat politique lui manque et puisqu'en Chine, les associations étrangères sont interdites, Stéphanie décide, avec un groupe de com-patriotes, de monter une section Français du monde-adfe, qui se réunit principalement à domicile. Lors d'un voyage professionnel au Japon, elle rencontre son mari, journaliste marseillais, et après plusieurs allers-retours, il décide de la rejoindre en Chine en 2010.

Conseillère consulaire

En 2014, pour les élections des conseillers consulaires, elle se mobilise avec Laure Pallez autour des thèmes importants pour les Français de l'étranger, ce qui permet à Laure d'être élue conseillère Français du monde-adfe à Shanghai, malgré la difficulté à motiver la communauté. En 2008, Stéphanie est élue sur la liste Français du monde-adfe au Conseil d'administration de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE). Plus jeune élue, elle s'attache avec les autres membres de l'association à défendre des mesures solidaires et des changements notamment pour les Français de l'étranger. En effet, compte tenu de l'évolution sociologique des Français établis hors de France, on constate qu'il y a moins d'expatriés à proprement parler, et davantage de Français recrutés localement.

La Malaisie

En 2017, elle décide avec son mari de quitter la Chine, où la pollution est extrêmement présente, afin d'offrir un cadre de vie plus sain à toute sa famille. La Malaisie est un pays multiracial puisque les habitants sont d'origine malaise, chinoise et indienne, et ce brassage plutôt pacifique en fait un pays « confortable ». La présence de la communauté française est liée principalement aux activités en relation avec les ressources nationales en pétrole et gaz, et à l'aérospatiale. Il existe une association de parents d'élèves



liée au lycée français (conventionné) de Kuala Lumpur, lycée Henri Fauconnier du nom de l'écrivain français qui y vécut et gagna le prix Goncourt pour son livre intitulé *Malaisie*. En revanche, pas de section Français du monde-adfe ce à quoi Stéphanie cherche à remédier dans ce pays où le brassage de populations est un art de vivre, mais où la loi interdit aux étrangers de demeurer dans le pays s'ils n'ont plus d'emploi et s'ils sont retraités, situation commune à plusieurs pays d'Asie d'ailleurs.

Malgré cette longue expatriation, Stéphanie a conservé sa capacité d'émerveillement non seulement des lieux – les plages magnifiques de Malaisie – mais également de l'organisation des pays, loin des stéréotypes. Elle cite volontiers le fonctionnement asexué de la Chine qui confère une égalité des sexes et libère du jugement sur le genre. Elle note d'ailleurs que les grandes entreprises n'hésitent pas à embaucher des cadres femmes que leur conjoint suivra, ce qui n'est pas si commun dans d'autres régions du monde.

Elle reconnaît aisément éprouver une sorte de fascination pour une forme de discipline citoyenne faite de pragmatisme, même si le modèle est radical. Elle apprécie également la bienveillance envers les enfants et la place des anciens dans la société.

Toujours engagée dans la défense des droits de ses compatriotes autour des valeurs républicaines, Stéphanie mènera une liste de conseillers pour les Français de l'étranger en mai prochain, qui inclura un représentant à Bornéo qui a des caractéristiques différentes du continent ; une liste basée sur des thèmes tels que l'accès à l'enseignement français, à la CFE et à l'entraide professionnelle, autant de sujets qui renvoient à ce principe de solidarité qui lui tient à cœur depuis toujours.

Propos recueillis par Florence Baillon



Nous devions nous retrouver à Paris pour fêter les 40 ans de notre association.

La situation sanitaire en a décidé autrement. Avant de nous retrouver au plus vite, voici quelques souvenirs des moments joyeux et conviviaux que nous avons passés ensemble ces dix dernières années en Assemblée générale. Merci pour votre engagement !



Aurore Lalucq

Députée européenne

Dans votre ouvrage « Faut-il donner un prix à la nature ? », vous évoquez le principe du pollueur-payeur, concept qui fait sens à la fois à l'échelle nationale mais également entre les pays. Pourriez-vous nous rappeler en quoi consiste cette idée, ses bénéfices et ses limites ?

Le principe du « pollueur-payeur » vise à faire supporter par les pollueurs eux-mêmes les coûts liés aux mesures de prévention, de réduction ou encore de réparation des différentes formes de pollution. Vous polluez, à vous de payer. L'idée est qu'à terme, le prix de la pollution soit si élevé qu'il dissuade les pollueurs de polluer. C'est notamment dans cet esprit et espoir que l'idée de « Prix carbone » a vu le jour.

Ce principe est souvent présenté comme l'outil le plus efficace afin de pousser les agents économiques au changement. Il est pourtant éminemment contestable, et ce, sous au moins deux aspects.

Tout d'abord, on sait que le signal prix, à savoir le fait de donner un prix à une action - en l'occurrence, polluer - n'a de sens que si le renchérissement du coût de cette action devient effectivement pénalisant pour les acteurs touchés. En clair, le fait d'associer un prix bas au fait de polluer n'aura absolument aucune incidence sur leur action.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé au niveau européen avec la mise en œuvre en 2005 d'un « marché carbone », aussi appelé « système d'échange de quotas d'émissions », qui devait permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux engagements politiques pris en la matière.

Or si l'objectif de ces marchés est en principe de faire payer plus cher la pollution afin de la réduire in fine, on peut dire que c'est le contraire qui s'est passé en Europe avec les marchés carbone : les quotas ont été « suralloués », c'est-à-dire, donnés dans des quantités beaucoup trop importantes, pour ne pas déplaire aux lobbies industriels et énergétiques, et ce système a permis de très nombreuses fraudes ou fuites. Au final, le prix du carbone s'est effondré : la tonne de CO2 européen est passée de 30€ à 5€ entre 2005 et 2014. Un prix tellement bas que les industriels n'avaient plus qu'à acheter ces quotas bradés pour polluer plus en toute impunité.

La deuxième objection principale que l'on peut opposer au principe du pollueur-payeur est que, pour qu'il soit efficace, encore faut-il qu'il existe une alternative possible. Il ne suffit pas de renchérir le prix d'une action pour que les acteurs s'en détournent. C'est d'ailleurs ce que l'on a vu avec le mouvement des Gilets jaunes. Ainsi, nombre d'entre eux ne manifestaient pas seulement contre une hausse du prix du diesel mais, plus largement, contre un modèle dont ils se retrouvaient prisonniers : après avoir été incités pendant des années à acheter des véhicules diesel, leur usage se retrouvait taxé, sans que des modes alternatifs de transport ne soient disponibles.

En réalité, il faut avoir le courage de dire que le signal prix ou encore le principe pollueur-payeur est loin d'être la panacée pour atteindre nos objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre. Le plus efficace reste la réglementation, et c'est d'ailleurs ce que à quoi nous avons pu assister avec le fameux « trou » dans la couche d'ozone, qui a été résolu non pas par une taxe, mais par un accord international. En effet, le protocole de Montréal a permis, en interdisant la production, la commercialisation et l'utilisation d'un certain nombre de substances chimiques, de régler le problème. En une vingtaine d'années, ces produits chimiques ont officiellement disparu et le trou s'est presque intégralement rebouché. Voici un exemple de réglementation efficace pour faire face à un problème de pollution à l'échelle planétaire.

Plus généralement, le principe du pollueur-payeur s'intègre dans un cadre idéologique selon lequel il suffirait de fixer un prix pour régler un problème. Ce cadre de pensée, ce réflexe intellectuel est particulièrement répandu chez les économistes dits *mainstream*, pour lesquels il n'y a pas de problème qui ne puisse être réglé par un prix. En d'autres termes, à chaque fois qu'un problème surgit, c'est parce que les agents économiques sont perdus sans prix. Il faut donc à chaque problème créer les conditions d'émergence d'un marché...

Bien sûr, c'est une vue de l'esprit : on se rend compte, dans les faits, que la réglementation, l'éducation et l'investissement sont des méthodes bien plus efficaces que la simple instauration d'un signal prix. Mais cela demande aux gouvernements de prendre leurs responsabilités et d'intervenir pour fixer un cadre et le faire respecter.

Pour résumer : on utilise à la fois trop peu la taxation environnementale tout en lui en demandant beaucoup trop. La taxation ne peut et ne doit être qu'un élément parmi d'autres, mais ne saurait constituer une panacée quelconque en matière de politique publique, pour la simple et bonne raison que, quand on taxe la pollution, on ne la limite pas. Ce sont donc deux outils qui peuvent être complémentaires, mais qui ne sont en aucun cas substituables.

L'environnement est l'un des sujets sur lesquels vous travaillez depuis longtemps, quelle est selon vous, la politique qui permettrait de le préserver sans entraîner une dégradation sociale, voire en améliorant les conditions de vie de la population ?

La question du lien entre écologie et politique sociale est absolument centrale. En effet, comment envisager une transition écologique qui ne s'intéresse pas au sort des plus fragiles et continue d'accroître les inégalités ?

C'est la raison pour laquelle les enjeux environnementaux ne peuvent être traités seuls, à côté des questions économiques et sociales. Ils nécessitent au contraire de repenser intégrale-



LA BIO / économiste de formation et femme de gauche, Aurore Lalucq a été élue au Parlement européen en 2019 sur la liste « Envie d'Europe », menée par Raphaël Glucksmann. Elle est spécialiste de la monétarisation et de la financiarisation de la nature, de la transition écologique et de la régulation bancaire. Enseignante d'économie internationale à SciencePo Lille, elle a co-fondé et co-présidé l'intergroupe « Green New Deal », regroupant 150 députés, pour peser dans les décisions de la Commission européenne en matière écologique et sociale.

ment notre modèle économique et de développement. De la même manière, on ne pourra remporter le pari de la transition écologique sans s'attacher à résoudre, dans le même mouvement, la question des inégalités économiques et sociales.

En effet, les inégalités économiques sont à l'origine d'inégalités environnementales qui se traduisent très concrètement dans le quotidien des personnes concernées. Ce sont ainsi les plus pauvres qui habitent près des zones à risque en matière environnementale, les fameuses « zones Seveso », par exemple. Les plus pauvres qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour rénover leur habitation subissent la double peine d'une maison impossible à chauffer et de factures d'énergie très élevées.

Mais cette inégalité face aux enjeux environnementaux ne s'arrête pas là. En effet, ce sont non seulement les riches qui polluent le plus et subissent le moins les effets des pollutions, mais ce sont eux, encore, qui contribuent le moins à la transition écologique. Selon une étude menée par Lucas Chancel et Thomas Piketty, les 1% les plus riches au niveau mondial polluent individuellement 2 000 à 3 000 fois plus que les 10 % les plus pauvres. Malgré cela, la hausse de la taxe carbone prévue en France aurait affecté en priorité les ménages les plus précaires : 4 à 5 fois plus, selon les auteurs ; Ceci d'autant plus que cette taxe aurait touché de plein fouet ceux qui n'avaient d'autre solution que de prendre leur voiture pour se déplacer et de se chauffer avec les hydrocarbures. Dès lors, plus les revenus sont faibles, plus ces dépenses contraintes entament le pouvoir d'achat des ménages.

On voit donc que la question environnementale et la question sociale sont intimement liées. Toutefois, se battre contre le réchauffement climatique et l'effondrement du vivant, ce n'est pas seulement un moyen d'améliorer les conditions de vie, c'est aussi et peut être surtout un impératif afin d'éviter un effondrement de ces conditions de vie. C'est une nécessité si nous voulons continuer d'habiter une planète vivable, pour les plus pauvres mais aussi pour les plus riches.

C'est pourquoi le « Green New Deal » que je porte au Parlement européen ne se limite pas à un plan d'investissement

dans les énergies renouvelables. Ce doit être un grand projet de transformation écologique, économique et sociale de notre société, qui prône non seulement une remise à plat de nos indicateurs de richesse afin de guider au mieux l'action politique, mais ambitionne également d'offrir des solutions concrètes sur des sujets aussi variés que l'emploi, la réindustrialisation ou encore la justice fiscale.

Vous avez participé activement à la création et au développement du « Green New Deal », pensez-vous que peser sur les politiques publiques à travers les institutions est la voie pour un changement réel ?

Je pense effectivement que vient un moment où la conquête des institutions devient nécessaire pour la mise en œuvre de ses idées. J'ai été en charge, pendant plusieurs années, d'un institut de recherche qui m'a permis de travailler à la diffusion d'idées nouvelles sur les questions économiques et de transition écologique. Puis j'ai décidé de passer le pas et de me présenter aux élections européennes dans l'espoir de pouvoir agir concrètement à la mise en œuvre de ces politiques que je porte depuis des années.

Se battre de l'extérieur, sans participer à la mécanique politique et institutionnelle, cela s'appelle du lobbying ou de la communication. Ce sont d'ailleurs deux modes d'action tout à fait utiles et louables, mais je pense que si l'on veut accélérer le changement vers des politiques véritablement écologiques et sociales, il est nécessaire - à un moment - de s'engager soi-même et de se servir des moyens concrets qui existent.

Vous êtes élue au Parlement européen et vous avez toujours travaillé en collaboration avec des personnalités et des élus d'autres pays européens ; qu'apporte cet espace multilatéral qui n'existe pas ailleurs ?

J'ai toujours beaucoup travaillé avec des intellectuels et des chercheurs européens. J'ai ainsi écrit un livre avec l'économiste britannique Tim Jackson, spécialiste de la prospérité sans croissance, et travaillé en étroite collaboration avec l'économiste et ancien ministre des finances grec Yanis Varoufakis, afin d'élaborer les principes d'un « Green New Deal européen ».

Je suis également avec intérêt les travaux d'Américains tels que James Galbraith, auteur de « L'État prédateur », et avec lequel nous avons travaillé sur la question du néolibéralisme et de la prédation du bien commun par les intérêts privés.

Il est toujours intéressant de travailler et d'échanger avec des intellectuels et des personnalités engagés d'autres pays, non seulement parce que cela permet de se rendre compte des différences d'approche et de sortir d'une vision parfois légèrement franco-française des sujets. Surtout, cela permet de se rendre compte qu'au-delà des différences méthodologiques et d'approches naturelles, notamment avec les pays anglo-saxons, on retrouve des intérêts et des volontés partagées.

Les instances européennes semblent éloignées de la vie quotidienne des habitants, et c'est peut-être encore plus vrai pour les Français de l'étranger vivant hors d'Europe. Que faudrait-il envisager pour que la citoyenneté européenne s'incarne davantage ?

Le fait que les institutions européennes souffrent d'une image technocratique et lointaine est en partie justifié, mais en partie seulement. On peut en effet s'accorder sur le fait que le projet européen est loin d'être abouti et que le travail d'instances comme la Commission ou même le Parlement européen reste, pour beaucoup de citoyens, assez abstrait. Il y a aussi un problème inhérent au mode de fonctionnement de l'Union et à son processus de prise de décision : pour ma part, je suis favorable à un véritable saut fédéral et à un gouvernement européen démocratiquement élu.

Pour le reste, je pense que l'Union européenne sert bien souvent de bouc émissaire et d'excuse aux gouvernements nationaux pour justifier la mise en œuvre de politiques antisociales. Par paresse intellectuelle, l'Europe est aujourd'hui accusée de tous les maux. À chaque problème, il est facile de s'exonérer de ses responsabilités et de déclarer que « c'est la faute à l'Europe ». Or les insuffisances et les blocages de l'Union européenne sont bien plus idéologiques et politiques qu'institutionnels.

Il faut dire que l'Union fonctionne avant tout sur le principe de l'intergouvernementalité : ainsi ce sont les chefs d'États et

de gouvernements, réunis au Conseil, qui fixent les grandes orientations de la construction européenne. Or, les institutions européennes sont souvent plus réactives et progressistes que les majorités au pouvoir dans les différents États membres. Ainsi, lors de la première vague de la Covid-19, les États membres ont été incapables de se mettre d'accord pendant de longues semaines alors qu'une institution purement européenne comme la BCE a pu agir avec la célérité et l'efficacité nécessaires pour sauver les économies de la zone euro.

C'est bien la preuve que les blocages sont avant tout politiques et idéologiques et que si nous voulons que les choses changent au niveau européen, il faut avant tout se battre sur ce terrain pour changer les choses.

En revanche, je pense qu'on ne comblera pas le fossé qui s'est créé entre les institutions européennes et les citoyens en se contentant de mettre en avant les actions concrètes - nombreuses au demeurant ! - de l'Union européenne au quotidien. Pour moi, il est clair que si l'Union doit retrouver cette capacité d'attraction qu'elle a eu pendant des décennies, elle doit être capable d'agir concrètement au service des Européens. En clair, il faut que l'Union européenne nous fasse du bien.

Cela passe, bien évidemment, par des actions importantes et de long terme comme la lutte contre le dérèglement climatique ou la protection de la biodiversité, mais aussi par des engagements concrets au service des plus fragiles et contre les inégalités. C'est la raison pour laquelle je porte au Parlement européen l'idée d'une Garantie européenne de l'emploi qui permettrait de fournir à tous les chômeurs de longue durée un emploi décent dans le secteur de la transition écologique.

Enfin, je pense que la construction et la cohésion européennes doivent passer par des symboles, des moments qui nous rappellent notre appartenance commune à l'Union européenne. En l'espèce, l'instauration d'un jour férié européen - qui remplacerait, pourquoi pas, nos jours fériés respectifs commémorant des victoires militaires - pourrait rappeler à tous les citoyens européens qu'ils font partie de ce beau projet qu'est l'Europe. Un chemin certes difficile et ambitieux, mais qui semble plus nécessaire que jamais au vu des grands défis du XXI^e siècle.

Une réponse africaine aux crises environnementales ?

Les Français installés en Afrique subsaharienne sentent bien que l'environnement dans leurs pays d'accueil se dégrade. Ceux installés depuis longtemps, voire depuis plusieurs générations, ont la vision en profondeur de cette réalité. Le changement climatique explique en partie le chaos sahélien, le braconnage dans les réserves naturelles se poursuit, la pression foncière autour et dans les dernières forêts primaires s'intensifie, l'exploitation minière sauvage confiée à des conglomerats d'industries extractives se développe, certaines parties côtières du golfe de Guinée reculent.

Les villes sont saturées de déchets plastiques qui viennent boucher les

canalisations et aggraver les conséquences des inondations dues aux pluies diluviennes plus fréquentes, les sols latéritiques se dégradent avec la déforestation. Le tableau est sombre et on ne perçoit pas bien l'impact des politiques publiques de protection de l'environnement appuyées depuis des décennies par les coopérations internationales. Ça et là, il y a quelques succès et des améliorations : aménagements routiers, petites infrastructures, développement de filières de déchets dans les villes, structuration communautaire des riverains pour protéger des sites naturels, circuits de production agricoles démonétarisés, développement de l'énergie solaire de proximité, reconstitution de quelques mangroves, agriculture de niche.

On peut également citer la lutte contre l'extinction de certaines espèces menacées de disparition : les girafes au Niger, les lamantins au Bénin ou les chimpanzés en Côte d'Ivoire. Ces petites victoires, très souvent le résultat du militantisme d'associations locales intégrées dans les grands réseaux internationaux de protection de l'environnement, n'empêchent pas une dégradation continue des milieux naturels que l'explosion démographique aggravera. Les nombreuses initiatives de terrain montrent une réelle prise de conscience mais ne font pas encore système pour changer la trajectoire. Beaucoup de Français participent à la lutte pour la préservation de la nature, que ce soit dans les entreprises d'énergie renouvelable, par

l'engagement dans les ONG spécialisées ou par l'enseignement à l'environnement dans les collèges et lycées.

Le pire est-il certain ?

« L'environnement, ce n'est pas la priorité des Africains » entend-t-on souvent. Au mieux, à partir d'une bonne intention, cette idée communément admise signifie que les questions de survie primeraient sur celles de la préservation de l'environnement. Parfois, ces propos cachent mal une forme de racisme, mais ils sont toujours une erreur d'analyse. En effet, malgré l'urbanisation croissante, la vie ordinaire des habitants des villes, même dans les quartiers les plus précaires, reste encore marquée par les usages de la vie rurale : propreté de l'espace privé et de son environnement immédiat, hygiène individuelle stricte, économie de moyens, équilibre alimentaire, préservation de l'eau, diététique de l'existence, mutualisation des moyens. Ces habitudes ne sont pas toujours celles de la nécessité mais souvent celles d'une mémoire villageoise encore récente de proximité avec les contraintes naturelles. Les problèmes auxquels les habitants doivent faire face tiennent d'abord à la faiblesse de la réflexion des pouvoirs publics et à la mauvaise qualité des infrastructures et équipements collectifs, voire à leur absence...

Les villes africaines dans leur forme contemporaine sont jeunes au regard de l'histoire de longue durée des territoires où elles ont été bâties. Elles se sont structurées autour des quartiers et des services coloniaux (quartiers européens, quartiers indigènes, écoles, administration coloniale, casernes, ports, infrastructures commerciales, lieux de culte). L'afflux exponentiel de nouveaux habitants, que l'intégration des nouveaux pays indépendants dans l'économie mondiale demandait et demande encore, n'a pas été géré. Aujourd'hui, les grands centres urbains africains qui concentrent jusque 50% des habitants d'un pays sont des successions de quartiers indépendants ou de communes autonomes aux axes embouteillés, qui continuent de s'étendre et que les plans d'urbanisation successifs n'arrivent pas à rattraper.

Selon l'ONU, dans trente ans, il y aura 800 millions d'habitants en Afrique de l'Ouest (400 aujourd'hui), dont la moitié vivront dans des villes. Cette multiplication



par deux du nombre de personnes à nourrir emportera les restes de nature préservée. De nouveaux quartiers précaires, sans cadastre, se créent chaque année aux périphéries des villes. En juillet 2020, les coulées de boues dans les quartiers d'Abidjan sans infrastructures urbaines ont fait plus de vingt victimes ensevelies dans les bas-fonds.

« Là où croît le danger, naît ce qui sauve » (Friedrich Hölderlin)

Pourtant, dans ces chaos urbains annoncés, des réflexions et des expérimentations pour une refondation des cités émergent. Le constat d'une urbanisation sans lien avec l'histoire profonde et les cultures locales est partagé par les nouvelles générations d'architectes urbains qui sortent des écoles africaines maillées avec leurs homologues sur les autres continents. Les Français installés en Afrique vivent aussi la réalité de l'avance prise par les citoyens africains sur ceux du vieux continent dans la digitalisation de la vie quotidienne.

Dans ce contexte, à la fois d'urgence, de modernité numérique et de force de la tradition du vivre ensemble africain, les ingénieurs et bâtisseurs africains actuels pensent une nouvelle modernité urbaine. Sénamé Koffi, par exemple, de l'école d'architecture de Lomé ne parle pas de revisiter un folklore perdu auquel on renvoie souvent l'Afrique mais d'une réappropriation du vernaculaire qui est encore possible et il le prouve. Il propose une nouvelle architecture urbaine

en s'appuyant à la fois sur les pratiques les plus modernes en urbanisme et en science des matériaux mais aussi sur l'anthropologie. A partir de son fab-lab de Lomé (littéralement en anglais « fabrication-laboratory »), il fait participer les habitants des quartiers à la conception concrète des maisons de quelques quartiers délaissés et de leur agencement avec des services collectifs. Il ne s'agit pas simplement pour lui de loger des gens mais de leur faire habiter un lieu. Toujours selon cet architecte, le village en Afrique fonctionne encore mais pas la ville, alors il faut transposer les codes du village à la ville.

Dans son fab-lab il forme les jeunes au numérique en s'inspirant des approches initiatives. Ils sont de plus en plus nombreux en Afrique à partager ces idées novatrices. Là où le danger environnemental croît, naît ce qui sauvera, serait-on tenté de dire en paraphrasant le poète. Pour autant, afin que ces initiatives accèdent à une masse critique suffisante pour reprendre la main sur la trajectoire mortifère, faudra-t-il que la démocratie participative ne soit pas qu'anecdotique et que les financements publics servent effectivement les biens communs. Les droits de l'homme dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale ne sont pas une variable d'ajustement des relations internationales, mais leur fondement.

Christophe Courtin,
section Côte d'Ivoire

Le dossier

La nature à la ville, c'est possible et souhaitable : exemple de bonnes pratiques

« Il n'y a pas d'humain en bonne santé sur une planète malade. » Isabelle Autissier

Végétaliser les espaces urbains : embellir, améliorer la qualité de l'air, retenir les eaux pluviales, climatiser, créer du bien-être, du lien social, des emplois, contribuer à une meilleure qualité de vie...

Ah ! Flâner dans les ruelles ombragées, là où glycine, bougainvilliers forment des tonnelles ! Outre l'esthétique, les couleurs, l'entrée dans la toile d'un peintre, ce sont l'aspect paisible, convivial et la fraîcheur qui nous attirent ! Difficile ensuite de se replonger dans un centre urbain où les températures sont souvent de 2 à 6°C supérieures à l'extérieur... C'est ce qu'on appelle le phénomène de « l'îlot de chaleur » au-dessus des villes minéralisées.

L'interdiction en France, et dans d'autres pays, de l'accès aux parcs, forêts, espaces verts pendant le confinement de la Covid-19 a suscité bon nombre de questions et beaucoup de mal être. L'association « Respire », dans son plaidoyer pour la réouverture des parcs et jardins, estimait que « l'interdiction actuelle pose une question de santé mentale, mais aussi une question de santé respiratoire : la pollution de l'air intérieur étant problématique dans de nombreux cas, il est essentiel que les citoyens puissent prendre l'air ailleurs que sur les trottoirs pollués par le trafic routier... »

Dans le prolongement de la COP 24, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté en juillet 2018 un avis intitulé « La nature en ville : comment accélérer la dynamique ? » dont voici quelques grandes lignes : la croissance du phénomène urbain est continue puisque plus d'un humain sur deux habite en ville (75% en Europe). Une des conséquences directes sur l'environnement est la destruction d'habitats naturels, la perte d'espèces, l'imperméabilisation des sols, les risques de crues et d'inondations, ... La nature en ville (faune, flore, air, sol) est source de services de régulation, de support,



de production et de services culturels par la réduction de la pollution atmosphérique, la séquestration de carbone, la réduction des eaux de ruissellement, la régulation de la température et les économies d'énergie.

Son apport en termes de santé mentale et physique des populations est de plus en plus attesté par la science. Mais les projets « nature en ville » nécessitent d'être accompagnés d'un volet relatif aux inégalités sociales. En effet, on constate que des quartiers « renaturés » peuvent être vidés de leur population modeste en raison de la hausse des prix des logements.

Le CESE rappelle l'importance et le lien direct entre notre existence, notre bien-être, notre activité économique et le bon état de cette biodiversité qui doit devenir déterminant dans les politiques publiques. Les initiatives de citoyens et d'associations, leur participation à différents projets (budgets participatifs, jardins collaboratifs...) démontrent que le débat sur la nature et la ville, loin de rester une question d'experts, est devenu un enjeu de société.

Une ville « productrice » - du potager collectif à la production agricole urbaine sur les toits et dans les rues - permet de reconnecter les habitants avec le vivant et les saisons. Les exemples se multiplient dans le monde entier : à Jakarta,

un programme de plantation de 40 000 arbres fruitiers le long des rues ; à Londres, des vergers linéaires le long des pistes cyclables ; à Seattle, la création de la forêt nourricière (la Beacon Food Forest) ; à Paris, des vergers pédagogiques ; à Strasbourg, près de 5 000 jardins familiaux partagés et des potagers urbains collectifs. Ce genre d'initiatives ont un impact positif dans divers domaines : économique (circuits courts, gestion des déchets, culture vivrière d'appoint), social (réinsertion par le travail, jardins partagés et pédagogiques), environnemental (biodiversité, économie circulaire).

Partout où nous sommes, dans nos pays d'accueil, il est possible, voire indispensable, de nous joindre à des projets de végétalisation, de prendre part à la réintroduction de la nature au sein des villes, de mieux connaître, respecter et préserver la biodiversité. En tant que citoyens, nous sommes demandeurs de bien-être, de mieux vivre et voulons être acteurs des mutations indispensables en termes d'écologie, d'économie sociale et de solidarité. Envoyons de petites vidéos sur des actions menées dans nos pays respectifs par les citoyens, les associations, les institutions locales... et verdissions et végétalisons tous ensemble !

Chantal Picharles
membre du Bureau national

Sommes-nous égaux face au dérèglement climatique et à la dégradation de l'environnement ?



« On évoque régulièrement aujourd'hui, à propos du changement climatique, un « nous » (notre planète, notre avenir futur). Or, le « nous » qui transforme ou dégrade l'environnement n'est pas le même que le « nous » qui en subit les conséquences. Combien d'humains sont victimes de conditions environnementales créées par d'autres ? »^[1]

L'impact du changement climatique sur l'environnement est un enjeu planétaire, qui nous concerne tous et qui est paradoxalement différencié dans ses effets, selon les pays, la classe sociale, l'âge et le genre. On constate que les femmes sont à la fois les moins épargnées et les moins responsables. Les femmes vivant une situation plus précaire en général, elles deviennent les premières victimes des dégradations de l'environnement, notamment parce qu'elles sont surreprésentées parmi les pauvres, puisque 70% des personnes pauvres dans le monde sont des femmes.

Par ailleurs, elles subissent plus durement les effets des événements climatiques, car leurs conditions de vie et la répartition des rôles dans la société, dont la division sexuée du travail, les exposent à plusieurs titres. Par exemple, lors de catastrophes, on constate que les décès de femmes sont 14 fois plus nombreux que ceux des hommes, comme par exemple lors du tsunami de 2014 en Asie, où 70 % des victimes mortelles étaient des femmes. Dans la vie quotidienne également, les femmes étant encore en grande

partie responsables des tâches ménagères et des soins de la famille (ce qui inclut ses membres les plus vulnérables), elles sont touchées de plein fouet par les effets de la sécheresse, des inondations, de la déforestation et de l'extractivisme. Certaines femmes doivent se déplacer chaque fois plus loin pour trouver des moyens de subvenir aux besoins, d'autant que l'agriculture de subsistance est souvent à leur charge. On pourrait continuer à inventorier les domaines - l'accès aux soins et à l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'augmentation de la violence contre les femmes suite à des catastrophes naturelles, les zones d'habitat, l'accès à la propriété, etc. - qui s'additionnent pour lester davantage encore la précarité et la vulnérabilité de départ, situation aggravée par les assignations culturelles (comme en témoigne l'absence de liberté de mouvement par exemple).

Force est de constater que non seulement les femmes partent moins dotées que les hommes, mais qu'en plus elles souffrent davantage des effets dévastateurs du changement climatique, rejoignant en cela les groupes les plus vulnérables de la société. Prendre conscience de cette inégalité est un bon début, mais les mesures pour y pallier sont d'autant plus urgentes que les conditions de vie liées au dérèglement climatique ne vont pas s'améliorer, sauf à imaginer un réveil de la volonté politique. Or, si la prise de conscience et le combat sont portés aussi par des femmes au sein de la société civile, le moins que

l'on puisse dire c'est que cela se reflète peu dans les instances décisionnelles sur ces sujets. A la COP21 de Paris, il y avait à peine 8% de femmes parmi les 150 chefs d'État, chiffre identique concernant le pourcentage des femmes occupant des postes ministériels en lien avec l'environnement au niveau mondial, alors que les organismes multilatéraux mettent en place des programmes spécifiques pour que les femmes soient actrices du changement, comme « l'Appel à micro-projets à impact local et renforçant la résilience climatique des femmes et leur autonomisation » de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en Afrique de l'Ouest, ou le Programme de travail de Lima, créé pendant la Cop21 et suivi par ONU Femmes.

Sur le terrain aussi, des femmes se battent notamment contre la dégradation programmée de leur environnement et de leur communauté. En Amérique latine, elles luttent, parfois au péril de leur vie, contre les énormes investissements financiers des multinationales étrangères, soutenues par des acteurs politiques complices, dotées de milices armées, dans le cadre de l'extractivisme minier en particulier. Au Honduras, Berta Caceres, activiste écologique, a été assassinée en 2016, et peu de temps avant de mourir, elle déclarait : « Ce qui nous inspire, ce ne sont pas les prix, mais les principes. Ici, avec ou sans reconnaissance, nous avons lutté et nous allons continuer à le faire. »

Florence Baillon

- <https://onu.delegfrance.org/Les-femmes-actrices-indispensables-dans-la-lutte-contre-le-rechauffement>
- www.gender-climate.org/index.php
- www.gendercc.net/metanavigation/home.html

^[1] Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes, Introduction Sandra Laugier, Jules Falquet, Pascale Molinier, L'Harmattan, Cahiers du Genre 2015/2 n° 59, pages 5 à 20.

Avec le coût de la crise sanitaire, peut-on encore s'offrir la transition écologique ?

Au lendemain de la crise financière de 2008, Nicolas Sarkozy, qui avait pourtant mis en place après son élection le Grenelle de l'environnement, avait déclaré : « L'environnement (...) ça commence à bien faire », parce que l'économie peinait à redémarrer.

En 2020, Emmanuel Macron n'a rien à lui envier : alors que l'acte 2 de son quinquennat devait marquer un virage vert, notamment avec la convention citoyenne pour le climat, il a déjà laissé planer moult réserves sur les 150 propositions, tuant notamment tout espoir de taxer les dividendes ou les hauts revenus pour enclencher des investissements verts. Pire encore, le plan de relance annoncé en septembre fait l'impasse sur une conditionnalité verte des aides publiques, revenant à subventionner des entreprises polluantes alors même que la transition écologique nécessite une vision à plus long terme de transformation de ces industries. Ces tergiversations entretiennent une confusion erronée mais tenace : l'écologie n'est pas compatible avec l'économie, et la seconde doit être privilégiée sur la première.

C'est que la crise que nous vivons, comme les précédentes va encore faire exploser la dette publique partout en Europe : alors qu'elle représentait 66% du PIB de la zone euro à la veille de la crise des subprimes, elle devrait atteindre les 103% cette année.

Pour le moment, ce n'est pas un problème : l'endettement généré par la crise de la Covid-19 a rapidement fait oublier les critères de Maastricht - le déficit à maintenir sous les 3% notamment - jusqu'à fin 2021 au minimum. Cette bonne nouvelle, permettant de débloquer la dépense publique, est-elle un trompe-l'œil qui augure d'une politique d'austérité à venir ou d'un nouveau paradigme ?

La logique actuelle est celle, une fois encore - les crises se suivent et se ressemblent - du sauvetage. Face au manque à gagner et à la baisse du PIB par rapport aux attentes, les ministres des finances jouent les pompiers en inondant l'économie grâce à l'emprunt et la Commission Européenne, en levant la règle d'or, ne

leur demande plus de compter l'eau pour éteindre l'incendie.

Cependant, et contrairement aux dépenses d'avenir prévues par le Green Deal Européen, cette nouvelle dette est une dépense pour compenser le manque à gagner et pas un investissement pour l'avenir : il s'agit de rattraper la « croissance potentielle ». Le risque est donc de rater le coche de la transformation de nos économies vers un modèle plus résilient, et de répéter encore plus fort les recettes qui nous ont conduits ici, faisant le lit de la prochaine crise économique, dans un cycle mortifère qui fait que depuis un peu plus de 10 ans, en Europe, les crises se suivent et augmentent en fréquence et en intensité.

Mais cette dette européenne est-elle seulement un problème ? La donne a changé depuis la logique austéritaire de la règle d'or budgétaire : si, partout, la dette a augmenté, sa charge n'a jamais, paradoxalement, été aussi basse car, avec des taux d'emprunts proches de zéro, voire négatifs, l'état ne paye plus pour s'endetter.

Il faut donc sortir de la logique du pansement perpétuel et entrer dans une logique d'investissement dans l'avenir avec une trajectoire climatique soutenable.

A-t-on seulement le choix ? La pandémie du coronavirus, qui marquera au fer rouge l'humanité, est aussi un signal de dérèglement de nos économies et de notre biodiversité. Elle ne pourrait bien être que la première petite vague du typhon de la crise écologique.

Il faut inverser le cycle, et donc étudier les outils qui le permettent. Pour cela il faut un changement radical du paradigme. La croissance du PIB en soi ne peut plus être un objectif pertinent des politiques économiques. Ces dernières doivent être orientées sur la création d'emplois durablement compatibles avec les objectifs climatiques, sur la transformation des activités qui ne le sont pas, sur la réduction des inégalités monétaires et d'accès aux services publics. Il faut cesser de ne se fier qu'au seul marché pour orienter les investissements.

La politique monétaire doit être mise au service d'une politique de crédit aux investissements soutenables et rompre avec le mythe d'une neutralité qui ne fait qu'entretenir des modes de production incompatibles avec la transition écologique. Les politiques budgétaires doivent résolument, « quoi qu'il en coûte », soutenir des investissements d'infrastructure nécessaires aux activités soutenables et aider les ménages à réduire l'empreinte carbone de leur logement et de leurs transports. Les politiques fiscales doivent rétablir la justice devant l'impôt. En bref, saisissons toutes les opportunités pour investir dans le futur. Ce sera une « bonne » dette : elle réduira notre dette écologique.

Michael Vincent, section Bruxelles

Pour en savoir plus, retrouvez la rediffusion de l'atelier de Michael Vincent aux Journées d'été des écologistes 2020 : <https://Ovinz.wordpress.com/2020/08/31/video-debat-aux-journees-dete-des-ecologistes-dettes-comment-sortir-des-crisis/>



Greentervention - Agir sans attendre

Greentervention est une association sans but lucratif regroupant des bénévoles guidés par la conscience de l'urgence climatique.

L'association propose des décryptages pour rendre accessibles les liens entre écologie et la nécessité de réformes politiques, économiques, financières et sociales permettant la réalisation de cette transition, et se fait force de proposition pour représenter l'intérêt des citoyennes et des citoyens face aux inerties de ceux qui veulent que rien ne change. Pour en savoir plus sur les actions en cours et prendre part au changement : www.greentervention.org

Les Banques alimentaires : de la solidarité en circuit court

Gaël Chantrel est un Français qui a quitté la région parisienne pour s'installer au Québec en 2011. Devenu citoyen canadien en 2014, il vit pleinement sa double citoyenneté et s'occupe activement des Banques alimentaires du Québec.



J'œuvre depuis une quinzaine d'années dans le domaine politique et social avec la volonté de venir en aide aux plus démunis ; c'est la raison pour laquelle je me suis engagé depuis décembre 2011 auprès des Banques alimentaires du Québec (BAQ) pour lutter contre la faim. Mon expertise sur les enjeux logistiques, environnementaux, sociaux et économiques m'a permis d'en devenir le directeur des programmes et de la gestion des denrées alimentaires depuis 2017.

Depuis plus de trente ans, le réseau des BAQ soutient et représente, à travers le Québec, 19 Moissons (centres de tri, d'entreposage et de distribution), 13 Associés (organismes locaux offrant des services d'aide alimentaire couvrant la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine) et 1200 organismes communautaires locaux desservant près de 500 000 personnes en situation de précarité alimentaire. Notre rôle est de veiller au partage équitable des denrées et des dons financiers à travers le Québec, ainsi qu'à la mise en commun des ressources, de l'expertise et des informations afin que nos membres puissent répondre de façon plus efficace aux personnes fragilisées et en situation de vulnérabilité au Québec.

Pour ma part, je m'emploie à développer des programmes de dons en denrées alimentaires tout en promouvant la lutte

contre le gaspillage alimentaire en redirigeant ces flux alimentaires vers le réseau des BAQ, afin de permettre de nourrir plus de 500 000 personnes tous les mois. Mon travail consiste également à solliciter des dons provinciaux en denrées auprès de l'industrie agro-alimentaire tels que des producteurs, des grossistes et des transformateurs. Une fois les denrées réceptionnées, je m'assure de leur partage équitable entre nos membres partout au Québec, selon les besoins et les réalités régionales, qui sont révisées annuellement.

Depuis près de deux ans, je porte un projet de grande ampleur en codéveloppement, avec notre partenaire Toucan Solutions, pour la mise en place d'une plateforme de logistique et de dons en denrées alimentaires pour l'ensemble de notre réseau. Cette plateforme a pour objectif d'augmenter notre efficacité logistique dans le traitement des dons, permettant ainsi d'accélérer nos processus entre le moment où le don est effectué et le moment où les personnes en situation de vulnérabilité le reçoit. Cette plateforme facilitera le processus de dons pour les donateurs et la rapidité d'accès pour les personnes dans le besoin. Elle a également pour but d'offrir un meilleur suivi du cheminement des denrées, en plus de leur permettre d'en mesurer les impacts sociaux et environnementaux.

Ce nouvel outil technologique permettra non seulement de lutter contre le gaspillage alimentaire, mais également d'accroître l'approvisionnement de nos 19 Moissons et de nos 1 200 organismes communautaires locaux. La première phase du projet a été lancée en avril 2020

et est déjà un succès en termes d'amélioration de nos processus de dons et de distribution. Cette plateforme a le potentiel de moderniser l'ensemble de milieux de l'aide alimentaire au Québec et dans le reste du Canada.

La Covid-19 aura démontré l'immense importance de notre réseau pour répondre à l'urgence sociale et à l'insécurité alimentaire vécue par un trop grand nombre de personnes. Cette situation met également en exergue les insuffisances des politiques sociales pour répondre à la crise sanitaire. Dans un pays riche, on ne peut cautionner que des personnes ne puissent pas manger à leur faim et tout faire reposer sur le milieu communautaire. À travers mon engagement auprès des BAQ, j'ai pu mesurer l'ampleur des inégalités et des failles de notre société et des réponses à apporter à travers mes engagements politiques pour un monde plus résilient et égalitaire.

Les BAQ en chiffres (pour l'année financière 2019-2020) :

- Plus de 500 000 personnes aidées tous les mois
- 13,7 millions de kg de denrées distribuées
- 101,4 millions de CAD\$ de valeur de denrées récupérés et redistribués
- 27,4 millions de repas fournis
- 12 056 tonnes de eqC02 évitées grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Gaël Chantrel, section Montréal



L'accord d'Escazú, une possibilité de participation citoyenne et de démocratie environnementale



Notre section au Chili a organisé le mercredi 5 août 2020 un séminaire en ligne sur l'Accord d'Escazú. Destiné tant à la communauté française que chilienne, il a permis de mieux comprendre les enjeux autour de cet accord international.

L'Accord d'Escazú est un traité sur l'environnement et les droits humains promu par le Chili depuis 2011. Il vise à garantir le droit des générations présentes et futures à vivre dans un environnement sain et à être protégées par une justice environnementale. Ses piliers sont l'accès à l'information, à la participation, à la justice et la protection des défenseuses et défenseurs de l'environnement. Pourquoi choisir d'aborder ce thème ? Notre section, durant les longs mois de confinement vécus dans tout le Chili et plus particulièrement à Santiago (où se trouve une majorité des adhérents de l'association) a continué de se réunir par visioconférences et d'échanger sur les sujets d'actualité et évidemment sur la Covid-19.

Nous savons toutes et tous que la crise sanitaire actuelle est aussi une crise environnementale. Le coronavirus est le symptôme d'un modèle de société qui pille les ressources, au point que nous pouvons de moins en moins vivre en harmonie avec les autres espèces du fait de la déforestation et de la surexploitation animale. L'Amérique latine est une région du monde particulièrement touchée par le pillage de ses ressources, comme en témoignent les images des incendies en Amazonie. Et au Chili ? Notre pays regorge de ressources que le néolibéralisme s'approprie sans cesse,

industries minières et forestières en tête. Pour fonctionner, les mines ont d'énormes besoins en eau et en électricité, d'où l'apparition un peu partout dans le pays de projets de centrales hydro-électriques. Quant à la question du bois, ce sont des milliers d'hectares d'arbres qui sont rasés, très souvent sur des terres ancestrales appartenant aux communautés Mapuche du sud du pays.

Face à ces prédatons, de nombreux activistes élèvent la voix. D'après l'ONG britannique Global Witness, 212 défenseuses et défenseurs de l'environnement ont été assassinés en 2019, un chiffre record. L'Amérique latine représente à elle seule les deux tiers de cette terrible réalité avec, entre autres, 64 morts en Colombie et 33 en Amazonie. L'ONG a déclaré le Honduras pays le plus dangereux pour les activistes environnementaux, comme en témoigne l'assassinat de Berta Cáceres en 2016.

Au Chili aussi, des activistes sont assassinés pour s'être opposés aux entreprises qui accaparent les terres et détruisent l'environnement. Quand ils ne sont pas tués, ils subissent de nombreuses menaces, des campagnes de calomnie, des procès leur sont intentés afin de les réduire au silence. Violations des droits humains et de l'environnement vont de pair dans un pays laboratoire du néolibéralisme depuis la dictature de Pinochet et la mise en place de la politique ultralibérale des « Chicago Boys ».

L'Accord d'Escazú est un traité régional signé officiellement le 4 mars 2018 à Escazú au Costa Rica. La date limite pour adhérer à l'Accord a été fixée au 26 septembre 2020. Il est issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et se fonde sur le principe n°10 de la Déclaration de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement, qui établit que : « La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations

relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les États doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré. » Le Chili a été à l'initiative de cet accord multilatéral, mais aujourd'hui, il refuse de le signer, arguant que le pays dispose déjà d'une législation moderne et très complète en la matière. De plus, l'accord exposerait le Chili à d'éventuelles demandes devant des tribunaux internationaux.

C'est parce que ces questions de droits humains et de droits de l'environnement sont au centre de nos préoccupations que notre section a décidé d'organiser cette rencontre. Nous avons eu le plaisir de pouvoir dialoguer avec des invités de très grande qualité : Valentina Durán (avocate, directrice du Centre de droit de l'environnement de l'Université du Chili), Gabriela Simonetti (défenseuse de l'environnement, ONG Alerta Isla Riesco) et Sebastián Benfeld (porte-parole pour la défense du traité d'Escazú). Cette conférence a été animée par deux enseignants en sciences économiques et sociales du lycée français de Santiago, tous deux membres de Français du monde-adfe, et diffusée en direct via Facebook Live. Un vrai succès, une très riche expérience que nous espérons renouveler bientôt sur d'autres thématiques environnementales et autour du référendum à venir pour le changement de Constitution.

Catherine Blanche, section Chili

Pour les hispanophones, le webinar sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/fdmadfechili/videos/2804595313153646/?extid=moQoixjwBqjF87ql&d=n>

Références : [Télécharger l'Accord d'Escazú](#) en version française. [Suivre ici en direct](#) les informations et signataires de l'Accord sur le site de la CEPAL.

33^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'étranger : les actions de notre groupe Français du monde, Écologie et Solidarité

La 33^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) s'est tenue du 5 au 9 octobre 2020. Covid-19 oblige, une trentaine de conseillers étaient présents physiquement à Paris, les autres participant aux travaux via des audios et visioconférences. Cette session a été l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et plus particulièrement de la gestion de crise. Le groupe Français du monde, Écologie et Solidarité (FDM-ES) a regretté que sur tous les sujets concernant les Français de l'étranger, le gouvernement ait été dans la réaction, plutôt que dans l'anticipation.

Que ce soit sur les bourses scolaires, sur l'aide financière apportée à l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) ou sur les aides sociales, nous avons dénoncé une gestion improvisée, sans réelle vision des besoins de nos compatriotes,

situation particulièrement criante pour les entreprises de Français à l'étranger, pour lesquelles rien n'a été fait.

En octobre, l'AFE émet un avis sur le budget de l'action extérieure de l'État, qui offre une perspective inquiétante. On observe que les dépenses budgétaires sont fixées au niveau du budget 2020 avant Covid-19 ! Par exemple, sur les bourses scolaires le gouvernement prévoit une enveloppe de 105 M€, soit exactement le même montant qu'en 2020. Sachant que l'enveloppe initiale de 105M€ a été consommée sur la seule Commission Nationale des Bourses 1 et que l'enveloppe supplémentaire de 50M€, sera plus que nécessaire pour permettre la tenue des deuxièmes commissions, on s'étonne de ce manque d'anticipation ! La seconde vague bat son plein et on peut craindre que les effets économiques de la crise se fassent

durement sentir en 2021. Il est donc acquis que l'enveloppe prévue en 2021 sera insuffisante.

Cette donnée a guidé nos travaux pendant cette session : toutes nos actions, nos prises de paroles, nos résolutions et nos votes ont été dans le sens de l'amélioration de la prise en charge de nos concitoyens résidents à l'étranger.

Nous nous félicitons, ainsi, du vote à l'unanimité de résolutions portant sur la reconnaissance du rôle des entreprises de Français à l'étranger dans la stratégie de relance du commerce extérieur. Nous espérons que la proposition de création d'un fond de solidarité d'urgence pour ces entreprises, se transformera très rapidement en un dispositif concret.

Mehdi Benlahcen, Anne Henry-Werner, Jean-Philippe Grange

Résultats de l'enquête auprès des entrepreneurs français installés à l'étranger sur l'impact de la crise de la Covid-19

Face aux témoignages de difficultés économiques d'un grand nombre de nos adhérents parvenus depuis fin mars 2020, nous avons souhaité, dès les premières semaines de la crise, faire un premier état des lieux en lançant une enquête spécifique - auprès de nos adhérents ainsi qu'à l'ensemble de la LEC via notre lettre d'information - en direction des entrepreneurs, responsables de PME et de micro-entreprises à l'étranger. Un questionnaire ciblé a été rédigé puis mis en ligne en mai et juin 2020. 203 réponses avec témoignages ont été recueillies auprès d'artisans, de commerçants, d'auto-entrepreneurs, de propriétaires de micro-entreprises et de PME hors de France.

L'analyse de ces retours de terrain, en provenance de plus de soixante pays, nous permet de mieux connaître les difficultés auxquelles sont confrontés nos entrepreneurs - dont plus de 70% dans cette enquête sont installés à l'étranger depuis plus de 5 ans.

Les entrepreneurs qui ont répondu sont implantés de longue date dans leur pays d'accueil, avec 40,9% des entrepreneurs gérant leur activité dans leur pays

d'accueil depuis 5 à 15 ans et 29,1% depuis plus de 15 ans. Il s'agit majoritairement de microentrepreneurs issus de façon prédominante des secteurs du service et du tourisme, avec des salariés locaux :

- 52,2% emploient de 1 à 10 salariés
- 29,6% sont des travailleurs indépendants
- 31,5% ont des employés de nationalité française.

Les entrepreneurs ayant subi l'impact de la crise de la Covid-19 restent résilients, mais dans une situation d'incertitude :

- 92,6% soulignent une baisse de leurs activités.
- 57,6% n'envisagent pas de rentrer en France suite à la crise Covid-19.
- 35% sont incertains quant à l'avenir de leur entreprise et ne savent pas encore s'ils rentreront en France.

Ces entrepreneurs se sentent isolés et ne bénéficient d'aucune aide :

- 68% ne sont pas en contact avec les services économiques français (Business France, ambassade,



- Chambres de commerce et d'industrie).
- 32% sont en contact avec les services économiques mais 95% d'entre eux n'ont pas bénéficié de leur aide.
- 85,7% ne bénéficient pas d'aide dans leur pays d'accueil.

Les résultats de cette enquête serviront de base à une expression publique de la part de Français du monde-adfe et des candidats auxquels elle apportera son soutien pour la prochaine élection consulaire, afin de faire des propositions pour aider les entrepreneurs français à l'étranger dans la période qui s'ouvre.

Gaëlle Barré, Jean-Philippe Grange

Université d'été Asie-Pacifique, juillet 2020



La traditionnelle Université d'été Asie-Pacifique devait se tenir à Kuala Lumpur, en Malaisie en juin 2020. En raison de la pandémie, cette édition a été remplacée par une visioconférence qui s'est tenue le 11 juillet 2020.

Une belle occasion pour près d'une quarantaine de participants issus de quinze pays d'échanger en ligne pendant près de trois heures. Après une introduction de Claudine Lepage, les intervenants et participants se sont succédés sur plus de dix fuseaux horaires, de Paris à Port Vila (Vanuatu). George Cumbo, conseiller des Français de l'étranger du Vanuatu, est intervenu sur la situation du pays suite au passage du cyclone Harold et à la crise de la Covid-19. Anne-Rozenn L'Heveder, présidente de la section de Hong Kong a évoqué la situation à Hong Kong, notamment les dernières évolutions politiques et la crise sanitaire. Mehdi Benlahcen, président du groupe FdM-ES à l'AFE, a fait un point sur les dispositifs actuels d'aides aux Français

de l'étranger et sur le travail mené par le groupe à l'AFE. Jean-Philippe Grange, conseiller des Français de l'étranger d'Australie, Fidji et de Papouasie Nouvelle-Guinée, membre de l'AFE et du CA de Français du monde-adfe s'est livré à une synthèse des enseignements de la consultation « Des entrepreneurs français installés à l'étranger face à la crise de la Covid-19 ». Cette université d'été virtuelle a également été l'occasion pour les trois sénateurs membres de l'association, Hélène Conway-Mouret, Claudine Lepage et Jean-Yves Leconte, de faire le bilan de leurs activités en tant qu'élus et de leur mobilisation pour défendre les Français de l'étranger face à la pandémie.

Enfin, une plage horaire a été dédiée aux territoires, permettant à plusieurs intervenants de faire le point sur le contexte de leur pays et de livrer des témoignages, donnant l'occasion d'une session de questions-réponses particulièrement riche. Co-organisée par Florian Bohème, président de la section Français du monde-adfe Siem Reap, Provinces du Cambodge et membre du CA, qui en a été le modérateur, et Jean-Philippe Grange, cette rencontre aura permis d'approfondir les échanges entre membres de l'association en Asie-Pacifique et de resserrer les liens entre sections de la région.

Même si quelques heures de visioconférence ne remplaceront jamais la convivialité des vraies rencontres, cette « université en ligne » nous aura permis de faire vivre un lien précieux ... en attendant nos retrouvailles en 2021 !

Jean-Philippe Grange, Florian Bohème



CÔTE D'IVOIRE

Lors de sa visite en Côte d'Ivoire, Jean-Yves Leconte a pu échanger avec le vice-président du Sénat ivoirien et participer à l'AG de la section Français du monde-adfe. Il a également donné une conférence sur l'avenir de l'AEFE et de l'enseignement français dans le monde, avant d'échanger avec les enseignants et parents d'élèves présents.

THAÏLANDE

Français du monde-adfe Thaïlande, en collaboration avec le Conseiller Consulaire Claude Bauchet, a lancé (en partenariat avec les autres associations), une enquête sur les questions de santé et d'assurances de nos compatriotes. Grâce aux nombreuses réponses reçues, ils ont pu échanger sur un certain nombre de points avec le vice-président de la CFE.



Université Amériques, octobre 2020

La troisième édition de l'Université Amériques s'est tenue les 17 et 18 octobre 2020 en mode virtuel. En 2020 et pour la première fois grâce à une impulsion du comité organisateur et du siège de l'association, l'université a réuni 75 participants issus de 20 sections du continent allant du Canada à l'Argentine, en passant par les États-Unis et le Mexique.

La participation de nos élus conseillers des Français de l'étranger, de nos élus à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), de nos sénatrices Claudine Lepage et Hélène Conway-Mouret et de notre sénateur Jean-Yves Leconte, a contribué au succès de cette édition inédite. Le programme était varié : les sections ont échangé sur la situation dans leur pays, des experts externes ont partagé de l'information notamment sur les questions notariales (successions, divorces) et nous avons débattu autour des questions de politique internationale, sans oublier évidemment la pandémie et ses effets.

Nous avons privilégié quelques moments de détente, grâce au talent de la [chanteuse-guitariste Lu Dolae](#) de la section de Buenos Aires (à suivre sans modération sur les réseaux sociaux) et au sketch de Milka Pantelic et Serge Morel, de la section de San Francisco ! Présidée par Sylvia Keita, principale



organisatrice de l'évènement aux côtés des administrateurs de l'association pour les États-Unis, Bruno Paing et Laure Pallez.

Cette rencontre fut d'abord l'occasion de mieux se connaître à travers le continent, de s'informer et de débattre de sujets qui nous concernent, nous Français de l'étranger qui sommes loin de nos bases.

Retrouvez l'intégralité du programme ici ([PDF en pj](#)) et rendez-vous en 2021 en présentiel quelque part sur le continent, nous l'espérons !

Laure Pallez



MADAGASCAR

Les représentants des deux grandes associations, Français du monde-adfe Madagascar et l'UFE, ont collecté plus de 200 millions d'ariary (environ 4 354 euros) auprès des entreprises françaises pour l'achat de matériel médical pour les services d'urgence et de réanimation des hôpitaux les plus démunis de Madagascar. La remise des dons à l'hôpital Mère Enfant Tsaralalàna d'Antananarive s'est effectué sous le haut patronnage du Ministre de la Santé, de l'Ambassadeur de France, des présidents des deux associations et de la directrice de l'hôpital.



BERLIN

Nicole Bryan, adhérente et guide, a entraîné un groupe à la découverte de l'île aux Paons. Située au milieu du lac de Wannsee, l'île est une réserve naturelle habitée par de nombreux paons depuis la fin du XVIIIème siècle. La visite s'est achevée par un pique-nique où Berlinois de longue date et ceux fraîchement arrivés ont échangé sur la richesse patrimoniale et naturelle de Berlin.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

TÉLÉTHON DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



**DONNEZ-MOI
LA FORCE
DE GUÉRIR**

4-5 DÉC. 2020
SUR LES CHAÎNES DE FRANCE TÉLÉVISIONS ET PARTOUT EN FRANCE



TELETHON.FR



016 - Crédit photo: Romain Hirtz - AFM202051